



# S'associer, travailler, s'installer ensemble

## Créer un collectif, un GAEC

### Objectifs de la formation :

Pérenniser son installation en collectif  
Formation obligatoire pour l'installation en GAEC

### Premier module :

- Partager les représentations et repérer les conditions à réunir pour qu'un collectif fonctionne bien.
- Approfondir la notion de leadership
- Mieux se connaître et approfondir les motivations et les partager
- Bien identifier ce que l'on est prêt à partager

### Deuxième module :

- Clarifier l'organisation et les principes de fonctionnement (Importance de la forme juridique et des statuts. Principes et règles de fonctionnement (RI).)
- Connaître quelques outils concrets pour mettre en place et faciliter l'échange d'informations et partager la prise de décision.
- Prendre des décisions à plusieurs
- Prendre conscience de l'influence de ses comportements et s'entraîner à s'exprimer différemment

### Troisième module :

- Définir le cadre légal du projet selon la nature des collaborations envisagées
- Comprendre le vocabulaire et les concepts essentiels sur la constitution d'une société (apports, capital social, gestion du foncier, patrimoine pro/privé, compte courant associé, modalités décisionnelles, partage de l'argent)
- Mettre en oeuvre une méthode de choix d'une (ou plusieurs) forme juridique adaptée au projet collectif, notamment parmi les sociétés civiles agricoles (GAEC, EARL, SCEA).
- Identifier les conséquences de ces choix sur les statuts fiscaux et sociaux des structures et des personnes
- Identifier les enjeux juridiques et financiers en cause en cas d'entré/retrait d'associés et dissolution d'une société

#### Date :

24 et 25 avril  
et 14 mai 2024

#### Horaires :

De 9h30 à 17h30

#### Lieu :

Limoges (87)

#### Public :

Paysan.ne.s  
Porteur.euse.s de  
projet

#### Intervenant.e.s :

ATAG  
AFOCG

#### Repas :

Repas partagé

#### Accès PMR :

A votre écoute pour  
tout besoin

#### Tarif :

777 €

#### Pré-requis :

Aucun

**Les formations sont dispensées aux adhérent.e.s de l'ADEAR Limousin (adhésion : 40 €)**

## **Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations**

### Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteur.ice.s, conjoint.e.s collaborateur.trice.s, aux salarié.e.s, aux cotisant.e.s solidaires et aux porteur.euse.s de projet agricole.

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits.

### Prise en charge :

#### **VIVEA :**

Le "crédit" VIVEA des contributeurs est plafonné depuis 2023 à 3 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet [vivéa.fr](http://vivéa.fr) « Comment connaître le montant du crédit disponible sur mon compte ? »

**Les porteur.euse.s de projet ne sont pas éligibles au fond VIVEA pour cette formation.**

Depuis 2021 les conditions d'éligibilité ont changé, rendez-vous sur le site Internet [vivéa.fr](http://vivéa.fr) « Critères de prises en charge des formations. »

#### **Pôle Emploi :**

La prise en charge du Pôle Emploi est assurée par votre conseiller référent, son montant dépend de votre projet d'accompagnement.

#### **CPF (Compte Personnel de Formation) :**

Prélèvement du montant de la formation sur votre Compte Personnel de Formation.

#### **Pour les personnes non éligibles à ces fonds :**

Contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

Les CGS sont disponibles sur le site internet de [l'ARDEAR Nouvelle-Aquitaine](http://ARDEAR Nouvelle-Aquitaine)

*Si vous êtes agriculteur.ice, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.*

*Pour toute inscription à une formation de l'ADEAR Limousin, vous vous engagez à payer votre formation en cas du refus de votre financement.*

**Manifestez votre intérêt un mois avant**

**Validez votre inscription 15 jours avant la formation**

Information et inscription auprès de :

**Esther Picq**

**[estherp@adearlimousin.com](mailto:estherp@adearlimousin.com) - 05 87 50 41 03**

